

## RÉÉCRITURE SYNTAXIQUE DU DISCOURS INDIRECT CHEZ KOUROUMA ET TRANSGRESSION DU PARADIGME CANONIQUE

**Kouassi Hubert N'GORAN**

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire  
[prince2014ngoran@gmail.com](mailto:prince2014ngoran@gmail.com)

**Adjé Joseph ANOH**

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire  
[anohadje@gmail.com](mailto:anohadje@gmail.com)

**Résumé :** Les formes de discours indirect chez Kourouma s'opèrent de deux manières. Son système narratif présente, en effet, hormis, la forme canonique du discours indirect, plusieurs configurations syntaxiques découlant de ce mode de rapport. Ces formes dérivées adoptent un schéma syntaxique particulier qui transgresse la norme classique du discours indirect. Cette entreprise s'explique par la présence de l'oralité dans le tissu narratif de Kourouma.

**Mots clés :** Discours indirect – Forme canonique – Oralité – Tissu narratif – Transgression

## SYNTACTIC REWRITING OF INDIRECT SPEECH IN KOUROUMA AND TRANSGRESSION OF THE CANONICAL PARADIGM

**Abstract :** The forms of indirect speech in Kourouma are of two types. His narrative system presents, indeed, apart from the canonical form of indirect speech, several syntactic configurations arising from this mode of relationship. These derived forms adopt a particular syntactic scheme which transgresses the classical norm of indirect speech. This enterprise is explained by the presence of orality in the narrative fabric of Kourouma.

**Keywords:** Indirect speech – Canonical form – Orality – Narrative system – Transgression

### Introduction

De l'acceptation de Laurence Rosier, le discours rapporté désigne « la mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source de manière univoque ou non » (Rosier : 1999, p.125). On a un acte d'énonciation (le dire) et le produit de l'énonciation (le dit) qui est vu comme un discours cité. Ce dernier s'inscrit dans une séquence complexe et se présente comme le résultat d'une énonciation passée mentionnant le discours citant. Ainsi, à partir du moment où se produit ce rapport, l'on est en présence du discours rapporté. Il est, généralement, matérialisé par des formes discursives, représentées par le triptyque énonciatif traditionnel : discours direct, discours indirect et discours indirect libre. Dans cet article, la réflexion sera menée sur le discours indirect, forme

canonique du rapport des dires de l'autre. Chez Kourouma, le système narratif contient plusieurs structures syntaxiques du discours indirect qui transgressent la forme classique. Quelles sont donc les caractéristiques formelles canoniques du discours indirect? De quelles manières les formes de discours indirect chez Kourouma sont-elles une réécriture du paradigme classique? Quelles sont les motivations d'un tel jeu syntaxique? Partant de ces questions de recherche, il s'agira de rappeler la description syntaxique typique du discours indirect, dévoiler des particularités de constructions syntaxiques dudit discours chez Kourouma en rupture avec la norme classique tout en donnant les raisons liées à cette entreprise énonciative. Cette étude aura donc, pour balise, les théories de faire mention et de faire usage de Jacqueline Authier-Revuz (1982) et celles de la grammaire générative et transformationnelle. Jacqueline Authier-Revuz marque une distinction entre « faire mention » et « faire usage des mots ». Le signe est fait mention lorsqu'il est mis en évidence par des marqueurs typographiques, mais quand il est dépourvu de pesanteurs diacritiques, on dit qu'il est en usage. Dans cette étude, puisqu'il s'agit du discours indirect, forme de discours rapporté non marquée, il sera question du second volet de la théorie de Jacqueline Authier-Revuz, faire usage des mots de l'autre dans l'acte de communication. De plus, à partir des méthodes structurales et transformationnelles, l'étude se donne pour mission d'étudier le rapport de dépendance des éléments constitutifs du discours indirect, chez Kourouma. La démarche part du balisage descriptif de la structure syntaxique du discours indirect canonique dans la langue française pour décliner ses formes syntaxiques observées, chez Kourouma, tout en donnant les motivations d'un tel usage.

## 1. Le discours indirect en théorie

Le discours indirect, *oratio obliqua* (Rosier : 2008, p.11) est utilisé, à l'origine, dans la narration d'événements historiques et désigne un groupe d'énoncés plutôt qu'une simple phrase avec une sous-phrase complétive. Ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle que le discours indirect, désormais DI, entre dans la sphère grammaticale. Selon la conception traditionnelle, le DI est la variante morphosyntaxique du discours direct. Il permet, en effet, par définition, de rapporter les propos de l'autre sans dissocier les deux domaines énonciatifs. Ce mode de rapport est appréhendé sur le plan syntaxique par un verbe introducteur suivi, généralement, de *que*, conjonction de subordination. D'une manière générale, au niveau syntaxique, le DI est traduit selon la formule classique : *l dit que* (Authier-Revuz : 1978, p.63). L'exemple (a) en est une illustration parfaite :

(1) [Balla m'**expliquait que** cela n'avait pas d'importance et n'intéressait personne de connaître sa date et son jour de naissance vu que nous sommes tous nés un jour ou un autre et dans un lieu ou un autre et que nous allons tous mourir un jour ou un autre et dans un lieu ou un autre pour être tous enfouis sous le même sable, rejoindre les aïeux et connaître le même jugement suprême d'Allah.] (*Allah n'est pas obligé* : 18)

L'exemple (1) est conçu selon le modèle canonique du DI. Le discours citant et le discours cité sont reliés par le régissant **que**. Le discours cité est sous la dépendance syntaxique du discours citant. Il est, en effet, complètement subordonné à

l'énonciation du verbe introducteur. Par conséquent, le discours cité perd son autonomie énonciative. La textualité du discours cité est falsifiée, relativement au discours d'origine.

En plus du translatif *que*, le corpus présente d'autres opérateurs de translation. C'est le cas de l'interrogation directe, introduite par l'adverbe "si" les pronoms interrogatifs comment, pourquoi, quand, etc., qui a fait les beaux jours de la grammaire transformationnelle pendant le passage de la modalité interrogative à l'atonie de l'indirect. Alors, syntaxiquement, on a :

*I dit si/comment x* (locuteur suivi du verbe de type dire, suivi de si/comment, suivi du discours de l'autre).

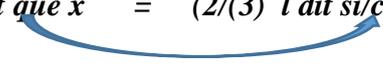
Les exemples ci-après rendent compte de cet état de fait :

(2) [En revanche, il **exposa comment** les conquérants chaque fois obtenaient la soumission du Manding : des fusillades, des incendies, de la torture.] (*Monnè, Outrages et défis* : 261)

(3) [Ils ont **demandé** aux femmes **si** elles n'avaient pas caché des fugitifs.] (*Quand on refuse on dit non*: 30)

Les énoncés (2) et (3) ont la même configuration syntaxique que (1)

(1) *I dit que x* = (2)/(3) *I dit si/comment x*



L'adverbe *si* et le pronom interrogatif *comment*, à l'instar de la conjonction de subordination *que*, assurent la liaison syntaxique entre discours citant et discours cité. La continuité narrative est assurée, les propos de l'autre se trouvent paraphraser ou reformuler.

## 2. Quelques spécificités syntaxiques du discours indirect canonique avec la préposition *de/à*

Chez Kourouma, on observe, également, quelques spécificités de construction du discours indirect canonique. Le discours cité est souvent un verbe d'action précédé ou pas de la préposition « de » et employé naturellement au mode infinitif. C'est le cas des exemples suivants :

(4) [Djigui avait décidé de braver, de défier. (*Monnè, Outrages et défis*: 14)

(5) [Maclélio, sans hésitation, demanda à être égorgé, tué, sacrifié.] (*En attendant le vote des bêtes sauvages* : 135)

(6) [Les sujets des Djebels par la lutte voulaient recouvrer la liberté qu'ils avaient avant la conquête européenne à l'égard du chef des croyants. (*En attendant le vote des bêtes sauvages* : 245-246)

Les énoncés (4), (5) et (6) présentent respectivement des formules syntaxiques s'apparentant à la forme canonique du discours indirect. On a :

(4)/(5) *I dit de x* ( $x$  = verbe à l'infinitif représentant le discours cité, précédé de la préposition *de/à*)

(6) *I dit x* ( $x$  = verbe à l'infinitif représentant le discours cité sans préposition).

En clair, le discours indirect ne crée pas de rupture syntaxique. Sa structure laisse entrevoir, du point de vue linguistique, une seule énonciation. Le discours cité est lié au discours citant par des attelages syntaxiques multiformes : que, comment, si, de, à, pour ne citer que ceux-là. Chez Kourouma, il existe des cas de discours indirects ne respectant pas la structure syntaxique classique.

### 3. De la transgression structurelle du discours indirect chez Kourouma

La transgression désigne « le fait de s'affranchir d'une norme requise (...), c'est le franchissement de limites inhérentes à la norme » (Berchoud : 2015, p. 240). En d'autres termes, elle se définit comme un écart par rapport à la norme, « une co-construction issue des interactions entre une personne et des situations » (Pesqueux : 2010 ; p. 3). Le style utilisé par Kourouma est la résultante d'une transgression de la norme d'écriture francophone. Il emprunte « les outils du clan normatif francophone, les dictionnaires, pour s'octroyer le droit d'écrire sa langue, celle d'un véritable écrivain sûr de lui, sûr de son talent, sûr de son succès » (Dumont, p. 3). Un tel choix d'écriture influe, naturellement, sur la fibre syntaxique de la narration pour générer, à son tour, d'autres variantes du style indirect en rupture au canon classique. Ainsi, la perspective générative sollicitée permettra d'expliquer cette autre manière d'écrire le discours indirect.

#### 3.1. *La méthode générative et transformationnelle au service du discours indirect*

La grammaire générative est une grammaire descriptive. Selon Injoo Choi - Jonin et Corinne Delhay, « la grammaire à laquelle font référence les linguistes est une grammaire essentiellement descriptive qui cherche à mettre en évidence les règles abstraites qui sous-tendent le fonctionnement de la langue » (Injoo Choi-Jonin et Corinne Delhay : 1998, p.8). Cette grammaire vise, en effet, la description des faits de langue et leur mise en sens. Kourouma s'est servi de ses méthodes structurale et transformationnelle (la reprise, la substitution, le déplacement, la pronominalisation) pour une réécriture syntaxique du discours indirect. Dans ses œuvres, en effet, les formes de discours indirect observées présentent une structure syntaxique différente de celle dite classique. Elles remettent en question plusieurs caractéristiques du discours indirect canonique.

##### 3.1.1. *Reprise syntaxique du discours indirect dans la chaîne parlée*

Il est appelé reprise syntaxique du discours indirect, lorsqu'un discours évoqué, précédemment, est repris dans la chaîne énonciative, laissant un effet à la réception. En témoigne l'exemple suivant :

(7) [Je n'allais jamais plus la revoir. Ça, c'est Allah qui a voulu ça.](*Allah n'est pas obligé* : 42)

L'illustration (7) est une énonciation juxtaposée par deux phrases. L'activité narrative commence par : *Je n'allais jamais plus la revoir*. Cette énonciation est reprise dans la deuxième phrase par le pronom **ça**, en position frontale et conclusive. Cette double convocation pronominale est une épanadiplose qui, par sa symétrie encadrante, met en valeur l'autocitation du narrateur dont l'énonciateur source est *Allah*. Ici, le discours de l'autre est dépourvu de textualité, puisqu'il est repris en discours indirect, forme de rapport dévolue à résumer le discours qu'elle rapporte. En revanche, ce mode de rapport indirect ne respecte pas la structure classique du discours indirect présentée par les grammaires : le discours cité est complètement subordonné à l'énonciation du verbe introducteur et soumis à la concordance des temps. Dans cet extrait, on assiste à un « cafouillage structurelle ». L'exemple (7) devrait se présenter ainsi:

(7) [Je n'allais jamais plus la revoir. Ça, c'est Allah qui a voulu ça.](*Allah n'est pas obligé* : 42)

(7') [Allah a voulu que je ne la revoie plus.] ou [Je n'allais jamais plus la revoir. C'est Allah qui l'a voulu]

Le système narratif de Kourouma présente donc une forme de discours indirect par renvoi anaphorique. **Ça** fonctionne comme anaphorique pour faire allusion au discours précédemment énoncé. Selon Oswald Ducrot, « un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il fait allusion à un autre segment, bien déterminé, du même discours, [qui le précède] sans lequel on ne saurait lui donner une interprétation » (Ducrot : 1995, p.548). Cet affaiblissement de la norme canonique est dû à la prédominance du registre familier véhiculé par le narrateur *Birahima*. Le pronom **ça**, du fait de sa répétition, devient une emphase, figure du discours oral, utilisée par l'auteur pour engendrer un effet de mise en relief de l'énonciation rapportée. Sa récurrence produit également, dans l'énonciation en train de se faire, un effet de poéticité portant sur la volonté du narrateur à vouloir livrer une information véridique. Kourouma se libère donc des canons classiques et impose ce registre oral comme mode de rapport indirect des dires de l'autre. L'oral prend, ici, le pas sur la norme littéraire et devient la langue principale de la narration. Un tel déclic ne fait que produire le beau et établir une poétique renouvelée.

Souvent, il se veut respectueux de certaines règles grammaticales en résumant le discours cité en un pronom complément. L'exemple ci-après en est une parfaite illustration :

(8) [Dès que le président passe la grille et se trouve hors de l'enceinte, un tirailleur fait feu et, curieusement, manque le président. Il ne l'a pas manqué (...), mais *les objets en métal ne pénètrent pas dans la chair d'un grand initié*. Les soldats **le** savaient ; on le leur avait plusieurs fois répété.] (*En attendant le vote des bêtes sauvages* : 94)

(9) [Djigui avait présumé que *sa vie serait une destinée de monnè*. Il décida de s'y préparer.] (*Monnè, Outrages et défis* : 17)

Les fragments, ci-dessus, présentent des formes pronominalisées du discours indirect. Dans (8), le discours de l'autre : *les objets en métal ne pénètrent pas dans la chair d'un grand initié* est repris dans la même chaîne énonciative par *le*, pronom personnel, complément d'objet direct du verbe *savaient*. L'exemple (9), pour sa part, dévoile un pronom personnel adverbial faisant référence au discours déjà cité : *sa vie serait une destinée de monnè*. Nous constatons que les différents pronoms évoqués ont, chacun, une référence discursive. Naturellement, chaque élément est isolé selon le paradigme grammatical qu'il intègre. Nous avons les répartitions suivantes :

(8) : *le* = article défini

(9) : *y* = déictique adverbial (*y* n'a de sens qu'en situation de communication).

A l'analyse, chaque entité autonome, intégrée à une phrase ou à une énonciation doit se plier aux exigences de l'élément gouverneur. C'est pourquoi, « *le* » et « *y* » changent de valeur et sont commandés par les différents discours cités qui leur sont antéposés.

Nous sommes en présence de cas de reprise du discours de l'autre. Le mode de rapport convoqué permet, tout de même, de restituer le contenu du discours. Une telle opération relève de la traduction, de la paraphrase nécessitant un travail d'interprétation. Le fait de dire la chose autrement est de la reformulation. Le style choisi par Kourouma obéit à l'un des principes de reconnaissance du discours indirect des grammaires qui stipule que le DI ne relève toujours pas de la textualité, mais opère hors de ce champ. Le romancier utilise ainsi la pronominalisation, l'une des opérations de base de la perspective générative pour véhiculer indirectement un discours autre dans le même flux narratif. Il s'agit, ici, d'un dépassement de la structure classique et dévoilement d'une forme d'hétérogénéité discursive. La reprise de l'énonciation citée, sous forme pronominale, lui confère un effet oratoire familier et permet à la réception d'y porter une attention particulière. Tout cela s'explique par la présence de l'oralité dans le flux narratif. Kourouma en fait usage pour rester attaché au code oral dans lequel baigne son écriture et produire ainsi un effet emphatique.

### 3.1.2. Du substitut du jonctif *que* au déplacement syntaxique du discours citant

L'exemple (10) s'est réécrit sur le modèle du discours indirect canonique. Sa particularité réside dans le déplacement syntaxique du discours citant postposé au discours cité et employant une locution conjonctive. Pour s'en convaincre, observons cette séquence :

(10) [Le commerce sera ouvert au trafic commercial de toutes les nations et tout européen pourra s'installer sans autorisation préalable sur toutes les terres vacantes. C'est ce que réclamaient les anglais.](*En attendant le vote des bêtes sauvages* : 215)

Ici, le DI, au niveau morphosyntaxique, comporte un verbe transitif, complément d'objet direct (réclamaient). La locution conjonctive, substitut de *que* (C'est ce que), apparaît alors comme un marqueur de subordination. Ces éléments, au niveau purement grammatical, créent une relation systématique entre deux énonciations : une énonciation qui cite une autre déjà citée. Ainsi, au niveau énonciatif, le narrateur-rapporteur fait entendre une voix unique. Il procède à une reformulation des propos tenus par les *anglais*, responsables sources de cette énonciation. Cela dit, la séquence (10) présente un cas de discours indirect canonique recomposé ou écrit autrement. Kourouma a postulé à une opération de déplacement consistant à intervertir les positions des constituants de la forme canonique du discours indirect. En redéfinissant syntaxiquement cette séquence de discours indirect, on obtient ce qui suit :

(10') : [Les anglais réclamaient que le commerce sera ouvert au trafic commercial de toutes les nations et tout européen pourra s'installer sans autorisation préalable sur toutes les terres vacantes.]

Dans ce cas, les constituants auront été placés à leur position normale. La position du verbe introducteur, pointée par les linguistes contemporains, aura été respectée. Car, selon eux, un verbe introducteur « c'est tout d'abord un signal qui annonce la reproduction d'un discours » (Strauch : 1972, p.412) ou « introduit le contenu de l'énoncé rapporté » (Danon-Boileau : 1982 p. 68). En conclusion, les constituants disposés dans une telle position libèrent moins de subjectivité que dans le premier cas. En (k), ci-dessous :

(11) [Je vous l'ai déjà dit : pied la route signifie marcher.]  
(Allah n'est pas obligé : 59)

La conjonction *que* s'est effacée au profit de la ponctuation dressant une véritable frontière entre le discours citant et le discours cité. Si, l'on remplace la ponctuation (:) par la conjonction *que*, l'on obtiendra sans toute autre forme d'ajout :

(11') [Je vous l'ai déjà dit *que* pied la route signifie marcher].

La conjonction *que* s'insère parfaitement entre le discours citant et le discours cité. Un autre cas de figure existe chez Kourouma où le *que* régisseur fait place à l'incise.

(12) [Le plus ancien de la cérémonie excusa tous les musulmans pour Fama. C'était Fama qui avait raison trancha-t-il.] (Les soleils des indépendances: 16)

Construit sur le modèle canonique du discours indirect, l'exemple (12) présente un discours citant en incise conclusive. L'énonciateur opte pour une inversion du sujet du verbe (trancha) qui se substitue au « ligateur » *que*. Avec cette forme de discours indirect en incise, l'on a l'impression qu'il y a la présence de guillemets sans qu'ils existent, en réalité. Car, dans le passage du discours citant au discours cité, il se crée à l'oral une rupture intonative. Si la conjonction de subordination avait été intégrée à l'énonciation en cours, ce discours indirect se présenterait ainsi:

(12') [Le plus ancien de la cérémonie excusa tous les musulmans pour Fama. Il trancha que c'était Fama qui avait raison.]

Avec la suppression de l'incise et l'insertion de la conjonction, on remarque, manifestement que l'exemple (12') est un discours indirect canonique. Les constituants sont disposés à leur position normale et la concordance de temps, qui exige que le verbe de la subordonnée soit à l'imparfait quand celui de la principale est au passé, est bien respectée. Nous notons, en définitive, que l'ordre syntaxique de ce discours indirect a été simplement bouleversé par l'effacement du régisseur *que*, soutenu par l'inversion du sujet du verbe du discours citant. Un tel jeu syntaxique a permis de construire une variante du discours indirect « rebelle » à la configuration syntaxique classique : *l dit que x*.

Le bouleversement de l'ordre syntaxique du discours rapporté indirect (10) et l'omission de *que* (11 et 12) sont des mécanismes propres à l'oralité. C'est une « technique argumentative [qui] produit un effet de raccourci propre aux techniques de l'oralité. Elle oblige l'interlocuteur à reconstruire mentalement le discours passé sous silence dans le sens normal, et lui permet ainsi d'être actif en prenant part à l'élaboration du texte » (Bedjo : 2013, p. 19).

### 3.2. *L'indirection nominalisée : une forme transgressive*

Le discours indirect en syntagme nominal est un énoncé rapporté au style indirect dont la nature grammaticale est un groupe nominal. Oswald et Schaeffer (1995, p.594) le définissent comme un discours qui présente simplement le contenu de l'acte de parole rapporté et qui prend une forme nominale. Syntactiquement, il peut être réécrit comme suit :

**DIN = Verbe du type dire + Syntagme nominal.**

Considérons les exemples suivants pour nous en convaincre :

(13) [Il vous explique une ruse qu'il vous faut retenir si vous voulez un jour parvenir au rang d'empereur.] (*En attendant le vote des bêtes sauvages* : 197)

(14)[Ils décidèrent la création de la caisse de stabilisation (pour le commerce des produits d'exportation.)] (*Quand on refuse on dit non* : 89)

Les discours cités, dans ces illustrations, sont considérés comme des événements intégrés au narratif. Les discours indirects rapportés interviennent successivement après les verbes *explique* et *décidèrent*. Du point de vue grammatical et énonciatif, les exemples (13) et (14) présentent un aspect homogène maximal. Au niveau sémantique, l'indirection réside dans la condensation du discours rapporté en un discours citant, sous une forme nominale, dans la mesure où, il y a une absence de subordination, au sens strict du terme ; le jonctif est absent. L'infidélité de ce discours est donc marquée, puisqu'il ne garde que le fond et non la forme. Cette forme de discours répond aux critères d'identification de la forme indirecte. L'emploi de ce genre de discours s'explique par le fait que Kourouma s'inscrit dans la recherche d'une écriture simple, concise, et claire.

## Conclusion

En conclusion, en plus de la forme canonique ou classique du discours indirect, Kourouma fait usage d'autres structures syntaxiques de discours indirect dans son système narratif. Le fonctionnement de ces types de discours indirect a été explicité par le truchement de quelques opérations de base de la perspective générative. Il ressort, après analyse, que les différentes structures du discours indirect sont nées de l'archi-présence de l'oralité dans lequel s'inscrit l'écriture de Kourouma. Celle-ci devient, en effet, une structure de l'oralité à travers les suppressions morphématiques, les reprises et réductions syntaxiques effectuées au sein de la structure même du discours indirect. Ces particules ou traces de l'oral familier investissent la structure syntaxique du discours indirect pour célébrer « le triomphe d'une esthétique du détournement » (Coulibaly : 2007, p. 21). Ainsi, le discours indirect est réécrit autrement transgressant la norme canonique structurelle.

## Références bibliographiques

### 1. Corpus

KOUROUMA Ahmadou :

- *Les soleils des indépendances*, 1970, Paris, Seuil.
- *Monnè, Outrages et défis*, 1990, Paris, Seuil.
- *En attendant le vote des bêtes sauvages*, 1998, Paris, Seuil.
- *Allah n'est pas obligé*, 2000, Paris, Seuil.
- *Quand on refuse on dit non*, 2004, Paris, Seuil.

### 2. Ouvrages et articles

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1978, *Les formes de discours rapporté remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés*, DRLAV 17.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », Paris, DRLAV. 26, pp. 91-151.
- BEDJO Afankolé Yannick Olivier, 2013, « des formes linguistiques exclues dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma », in Actes du colloque « Ahmadou Kourouma, un écrivain total », Abidjan - Côte d'Ivoire, pp. 7-29.
- BERCHOUX Marie, 2015, *De la transgression dans les apprentissages : usages et limites, Voix plurielles 12.1*, Université de Bourgogne, France, pp. 240-251.
- CHOI-JONIN Injoo et al., 1998, *Introduction à la méthodologie en linguistique (Application au français contemporain)*, Presses Universitaire de Strasbourg.
- COULIBALY Adama, 2007, « Allah n'est pas obligé ou La parole injurieuse », In *Nouvelles Etudes Francophones*, Volume 22, Numéro 2, Automne, pp. 11-24.
- DANON-BOILEAU Laurent, 1982, *Produire le fictif*, Paris, Klincksieck.

- DUCROT Oswald et SCHAEFFER Jean-Marie, 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris.
- DUMONT Pierre, « Allah n'est pas obligé, Merci Monsieur Ahmadou Kourouma », conclusion de l'entretien accordé à Michèle Zalessky en 1988 dans le numéro 7 de la revue *Diagonales*, disponible sur : <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/15/dumont.html>.
- PESQUEUX Yvon, 14 Aug 2010, *Transgression*, Preprint submitted, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00509695>, pp. 1-8.
- ROSIER Laurence, 2008, *Le Discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.
- ROSIER Laurence, 1999, *Le Discours rapporté ; Histoire, Théories, Pratiques*, Paris/Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- STRAUCH Gérald, 1975, « Problèmes et méthodes de l'étude linguistique du Style Indirect Libre », dans *Tradition et innovation. Littérature et paralittérature*. Actes du congrès de Nancy (1972), Paris, Didier.